

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLEE REGULIERE DU 19 AOUT 2014**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 19 août 2014 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. André Cyr et Mme Mélanie Lampron tous formant quorum sous la présidence du maire suppléant M. André Benoit.

Absent : M. Pierre-Paul Goyette.
Siège #3 : Vacant

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

1781-14-08-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

1782-14-08-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée régulière du 19 août 2014.
- 2- Approbation de l'ordre du jour
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juillet 2014.

5.0- TRÉSORERIE :

- 5.1- Liste des comptes à payer au 31 juillet 2014.
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCES D du 31 juillet 2014 à être entérinés.

6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 6.1- Poste conseillère #3- Démission de Mme Élisabeth Grogg
- 6.2- Vacation siège #3- Élection partielle fixée au 16 novembre 2014
- 6.3- MRCAL- Assemblée des maires mardi le 26 août 2014 à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles
- 6.4- MMQ- Avis de fermeture dossier incendie de l'école vs bibliothèque municipale
- 6.5- TAQ- Dossier 904 route 309- Convocation d'audience au 15 octobre 2014

7.0- TRAVAUX PUBLICS :

- 7.1- MTQ- Pont du Village et installation du pont temporaire
- 7.2- Travaux publics – Carrière et sablière – Suivi du dossier avec la MRCAL
- 7.3- Chemin de la Presqu'île- Entériner travaux d'asphaltage
- 7.4- Chemin de la Presqu'île- Autorisation de travaux de pulvérisation
- 7.5- Chemin de la Presqu'île- Autorisation pour demande d'avis d'ingénierie
- 7.6- MMQ- Avis d'audience cour Supérieure du Québec vs Camions Freightliner Mont-Laurier
- 7.7- MTQ- Augmentation des redevances pour compensation pour le transport forestier sur réseau routier municipal

08- LOISIRS ET CULTURE :

- 8.1- Ponts de Ferme-Rouge- Réfection des panneaux- Offre de service
- 8.2- Camp de Jour- Bilan provisoire
- 8.3- Bibliothèque municipale- CRSBPL Nomination d'un représentant municipal
- 8.4- Plage municipale- Fermeture 16/08/2014
- 8.5- CEVL- Résolution d'appui pour code d'éthique
- 8.6- Pêche – espèce – Truite grise- Demande d'appui à la MRCAL
- 8.7- Lac Gaucher- Autorisation d'acquisition de matériel
- 8.8- Patinoire- Réfection

9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

- 9.1- MRCAL- Projets de règlements modifiant le schéma d'aménagement- Dépôt
- 9.2- Association Protection du Lac-des-Iles- Autorisation de versement de subvention 2014

10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :

- 10.1- RIDL- Portes ouvertes 23 août 2014

- 11- Période de questions.
12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

1783-14-08-4.1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 9 JUILLET 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 juillet 2014 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

1784-14-08-5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES AU 31 JUILLET 2014 À PAYER PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

Petite caisse	195,78 \$	
André Cyr	99,00 \$	
Gisèle Lépine Pilotte	129,10 \$	
Josée Collard	43,20 \$	
Pierrette Léonard	64,80 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	39,59 \$	
Papeterie htes rivieres	424,25 \$	
Roger Rancourt	60,08 \$	
Ressources Naturelles	20,00 \$	
Rona	48,22 \$	
Bureautech	142,38 \$	
Journal Le Courant	57,48 \$	
Bélanger Électronique	114,97 \$	
Min. des Finances et de l'Économie	413,91 \$	
VISA	181,64 \$	
		2 034,40 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Réfrigération Mt-Laurier	97,73 \$	
Rona	97,72 \$	
Lettrage Design Info Plus	97,73 \$	
		293,18 \$
VOIRIE (courant)		
Dépanneur Lac-des-Iles	721,70 \$	
Rona	810,93 \$	
Rona	(158,10) \$	
Carrefour Industriel	212,82 \$	

2626-3350 Québec Inc	3 439,59 \$	
2626-3350 Québec Inc	3 265,00 \$	
9076-6213	310,43 \$	
Transp. En vrac Secteur Labelle	1 391,83 \$	
Produits Pétroliers Des Draveurs	1 070,10 \$	
Métal Gosselin	340,71 \$	
Denis Cadieux & Fille	175,63 \$	
Pièces d'Auto Léon	79,30 \$	
9282-8631 Qc inc	3 291,05 \$	
Services Forestiers Mt-Laurier	424,31 \$	
Centre du Camion Mt-Laurier	17,25 \$	
Entr. Lyen Boudrias	3 104,33 \$	
V. Meilleur	391,57 \$	
		18 888,45 \$
CAMIONS DÉNEIGEMENT		
Construction SEAO	(14,09) \$	(14,09) \$
GARAGE		
Pièces Auto L. Grenier	208,83 \$	208,83 \$
LAC GAUCHER		
Métal Gosselin	607,83 \$	607,83 \$
GAZON		
Denis Cadieux	45,94 \$	
Pneus Clément	13,80 \$	
Location Mt-Laurier	94,92 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	70,21 \$	
		224,87 \$
CAMP DE JOUR		
Publicité Fournier et Raymond	196,61 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	10,00 \$	
Karine Gosselin	86,76 \$	
Home Hardware	27,56 \$	
		320,93 \$
PLAGE/PARC/LOISIRS		
Serres Come Richer	1 040,52 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	4,88 \$	
Nettoyeur Meilleur	22,08 \$	
Géostar	41,40 \$	
Alex Robinette	260,00 \$	
Francis Madon	200,00 \$	
		1 568,88 \$
AQUEDUC		
Serv Env. Lussier	1 391,20 \$	
Environnex	120,68 \$	
		1 511,88 \$
BIBLIO		
Papeterie des H-Rivières	390,41 \$	
		390,41 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		<u>26 035,57 \$</u>

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

1785-14-08-5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCÈS D À ÊTRE ENTÉRINÉS PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈS D à être entérinés au 31 juillet 2014

Salaire employés	01-07-14	8374 À 8387		4 449,66 \$
Gisèle Lépine Pilotte	" "	8388		1 023,16 \$
MRC D'Antoine-Labelle	" "	8389		28 329,00 \$
Société d'Histoire et de Généalogie	" "	8390		2 500,00 \$
Amyot Gélinas	" "	8391		7 312,41 \$
Clé-Expert	" "	8392		901,40 \$
Distribution Sports Loisirs G.P. Inc	" "	8393		269,48 \$
CCU	" "	8394 À 8397		200,00 \$
Conseil	" "	8398 À 8404		3 892,43 \$
Salaire employés	07-07-14	8405 À 8417		4 860,54 \$
Calclo Inc	" "	8418		12 016,15 \$
Amyot Gélinas	" "	8419		2 115,54 \$
Bell Mobilité	" "	8420	Accès D	573,85 \$
Hydro-Québec	" "	8421	Accès D	516,48 \$
Synd. Des Travailleurs(euses) Lièvre Sud	" "	8422		358,11 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	8423	Accès D	278,44 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	8424	Accès D	6 188,91 \$
Agence des Douanes & Revenu Canada	" "	8425	Accès D	2 554,44 \$
Société Canadienne des Postes	" "	8426		294,46 \$
<u>Listes des comptes à payer JUILLET 2014</u>	09-07-14	8427 À 8460		16 146,43 \$
Visa	" "	8461	Accès D	398,62 \$
Comité d'Ensemencement	" "	8462		2 500,00 \$
Salaire employés	14-07-14	8463 À 8478		5 664,50 \$
PG Solutions	" "	8479		287,44 \$
Association Directeurs Régionaux du QC	" "	8480		319,63 \$
Salaire employés	21-07-14	8481 À 8494		5 314,05 \$
Combeq	" "	8495		914,05 \$
MRC D'Antoine-Labelle	" "	8496		1 970,45 \$
Contrôle-Tech R.S.	" "	8497		159,25 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	" "	8498		97,73 \$
Salaire employés	25-07-14	8499 À 8512		5 480,07 \$
Hydro-Québec	" "	8513	Accès D	496,90 \$
			Accès	
Télébec Ltée	" "	8514	D	648,69 \$

TOTAL DES CHÈQUES ET PAIEMENTS PAR ACCÈS D À ENTÉRINER 119 032,27 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

1786-14-08-6.1 POSTE CONSEILLERE #3- DEMISSION DE MME ÉLISABETH GROGG

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la lettre de démission de Mme Élisabeth Grogg, conseillère au siège no. 3, datée du 11 aout 2014.

ADOPTÉE

ITEM 14-08-6.2 VACATION SIEGE #3- ÉLECTION PARTIELLE FIXEE AU 16 NOVEMBRE 2014

Madame Gisèle Lépine Pilotte, Présidente d'élection, fait part aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles que le siège #3 est devenu vacant suite à la démission de Mme Élisabeth Grogg. L'élection partielle pour combler ce poste est fixée au dimanche 16 novembre 2014.

1787-14-08-6.5 TAQ- DOSSIER 904 ROUTE 309- CONVOCATION D'AUDIENCE AU 15 OCTOBRE 2014

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité donne mandat à la firme d'avocats Prévost Fortin D'Acoust afin de se faire représenter à l'audience du Tribunal administratif du Québec relativement au dossier de la propriété immobilière située au 904 route 309 Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette se retire des délibérations pour le traitement de la résolution suivante.

1788-14-08-7.3 CHEMIN DE LA PRESQU'ILE- ENTERINER TRAVAUX D'ASPHALTAGE

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles entérine la dépense de 8 000.00\$ plus taxes pour des travaux, soit la pose de 80 TM d'asphalte effectués au chemin de la Presqu'île.

ADOPTÉE**1789-14-07-7.4 CHEMIN DE LA PRESQU'ILE- AUTORISATION DE TRAVAUX DE PULVERISATION**

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la Cie A.C.I à effectuer des travaux de pulvérisation de + ou – 5 800 m.c. de pavage au coût de 1.00\$ du m.c.et une dépense de 1 500.00\$ pour la mobilisation des équipements nécessaires pour effectuer ces travaux sur le chemin de la Presqu'île.

ADOPTÉE**1790-14-08-7.5 CHEMIN DE LA PRESQU'ILE- AUTORISATION POUR DEMANDE D'AVIS D'INGENIERIE**

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil autorise la directrice générale à demander une offre de service à la Cie N. Sigouin Infra-Conseils pour une offre de service pour la préparation d'une étude visant la stabilisation d'un talus sur une longueur approximative de 220 mètres sur le chemin de la Presqu'île.

ADOPTÉE**1791-14-08-7.6 MMQ- AVIS D'AUDIENCE COUR SUPERIEURE DU QUEBEC VS CAMIONS FREIGHTLINER MONT-LAURIER**

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil autorise la directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte et l'inspecteur municipal M. Sylvain Grenier à s'absenter du travail les 22 et 23 octobre 2014, sans perte de salaire et autres avantages, afin qu'ils soient disponibles à témoigner en Cours supérieure du Québec

ADOPTÉE

1792-14-08-7.7 MTQ- AUGMENTATION DES REDEVANCES POUR COMPENSATION POUR LE TRANSPORT FORESTIER SUR RESEAU ROUTIER MUNICIPAL

ATTENDU QUE par sa résolution 2014.06.124, la Municipalité de La Macaza demandait au ministère des Transports de revoir à la hausse, les redevances pour le transport forestier sur les chemins municipaux, quel que soit le nombre de transports;

ATTENDU QUE du transport forestier se fera sur le territoire des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle au cours des prochaines années;

ATTENDU QUE les redevances au ministère des Transports du Québec (MTQ) ne sont accordées qu'après que 1000 voyages de camions soient faits par un même chemin;

ATTENDU les dommages occasionnés à nos chemins municipaux par ces camions;

ATTENDU l'aide financière accordée de 832 \$ du kilomètre, quelques soit le nombre de transports si ce nombre est supérieur à 1000, est nettement insuffisant quand on sait combien il en coûte pour la réfection d'un chemin;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Gaston Valiquette,
Appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles appuie la Municipalité de La Macaza dans sa démarche auprès du ministère des Transports du Québec afin de revoir à la hausse, les redevances pour les chemins municipaux et ce quel que soit le nombre de transports réalisé sur lesdits chemins.

La présente résolution soit transmise à monsieur Robert Poëti, Ministre des Transports et aux Municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

**La séance est ajournée par le maire suppléant, M. André Benoit. Il est 20:05 heures.
La séance est réouverte par le maire suppléant, M. André Benoit. Il est 20:25 heures.**

1793-14-08-8.1 PONTS DE FERME-ROUGE- REFECTION DES PANNEAUX- OFFRE DE SERVICE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne, au montant de 418.39\$ taxes incluses, mandat à Lettrage Info-Design de procéder, tel que décrit à la soumission déposée en date du 15 juillet 2014 #1629, à la fabrication de deux panneaux relatif au site des deux Ponts couverts de Ferme-Rouge.

ADOPTÉE

1794-14-08-8.3 BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE- CRSBPL NOMINATION D'UN REPRESENTANT MUNICIPAL

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette, que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles mandate Monsieur le conseiller Robert Asselin pour représenter le conseil municipal auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides.

ADOPTÉE

1795-14-08-8.5 CEVL- RESOLUTION D'APPUI POUR CODE D'ETHIQUE

ATTENDU QUE le Comité d'ensemencement de la Vallée de la Lièvre a adopté un code d'éthique des lacs ensemencés par le comité édictant des règles applicables sur les lacs Simpson, Green, De la Prune, Bella, Petit Ménard, et Gaucher;

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles appui le Comité d'ensemencement de la Vallée de la Lièvre dans ses démarches de protection de l'environnement énoncé à leur code d'éthique.

ADOPTÉE

1796-14-08-8.6 PÊCHE- REMISE À L'EAU OBLIGATOIRE DU TOULADI

ATTENDU QUE le Secteur Faune du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a modifié le règlement pour ordonner la remise à l'eau du touladi ;

ATTENDU QUE d'après certaines constatations, la remise à l'eau du touladi constitue une mesure qui mène dans presque tous les cas à la mort du poisson, ce qui rend cette mesure non efficace à la protection de l'abondance de l'espèce;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr, que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande aux municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle afin que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, abolisse la mesure ordonnant la remise à l'eau du touladi

ADOPTÉE

1797-14-08-8.7 LAC GAUCHER- AUTORISATION D'ACQUISITION DE MATERIEL

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise l'acquisition des matériaux nécessaires à l'accomplissement des travaux prévus au projet accepté dans le cadre de la Fondation pour l'environnement de la MRC d'Antoine-Labelle

ADOPTÉE

1798-14-08-9.2 ASSOCIATION PROTECTION DU LAC-DES-ILES- AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTION 2014

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise le versement au montant de 3 500.00\$ à l'Association de Protection du Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

1799-14-08-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, la levée de l'assemblée régulière du 19 août 2014.

ADOPTÉE

André Benoit
Maire suppléant

Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale

Je, André Benoit, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

André Benoit, Maire suppléant